

CºMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 161 du 27 octobre 2022

Branche Associative Sanitaire Sociale et Médico-Sociale (BASSMS) : la CFDT Santé Sociaux revendique le Ségur pour tous dès maintenant

La CFDT Santé Sociaux revendique, dans la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale, l'extension à tous les salarié.es de la prime dite Ségur de 183 € net. L'annonce d'une enveloppe budgétaire de 700 millions d'euros brut le 20 octobre pour les négociations salariales permet cette augmentation.

Les employeurs, qui pourtant le revendiquent publiquement et clament depuis des mois qu'ils le feront quand ils auront les financements, ont refusé cette proposition. Ils ne proposent qu'une augmentation de la valeur du point. Les salarié.es qui ont un coefficient sous le SMIC ne toucheront pas un centime.

Les pouvoirs publics ont pourtant octroyé cette enveloppe pour que l'ensemble des salarié.es puissent bénéficier d'une augmentation, en pouvant cibler les bas salaires, dans le cadre du rapprochement des conventions collectives du secteur. Les propositions de la CFDT Santé Sociaux répondent à l'ensemble de ces objectifs. L'État doit faire respecter les conditions qu'ils ont posées.

La CFDT Santé Sociaux a effectué une enquête auprès de ces représentants syndicaux. Les premiers résultats montrent qu'environ 16 % des salarié.es ne sont couverts par aucun accord ou décision pour bénéficier de la prime de 183 €. Des chiffres à affiner mais qui indiquent que le coût global d'une extension à tous des 183 € net devrait se situer autour des 325 millions d'euros brut. Le reste de l'enveloppe permettrait ensuite des mesures de pouvoir d'achat pour l'ensemble des autres professionnels du secteur.

L'extension du Ségur à tous les salarié.es est possible dès maintenant grâce aux financements accordés et la CFDT Santé Sociaux ne comprendrait pas que cette extension ne soit pas mise en œuvre.

Contacts:

Benjamin Vitel Secrétaire National

bvitel@sante-sociaux.cfdt.fr